



Agir rapidement

Si vous soupçonnez un empoisonnement au monoxyde de carbone :

- quittez immédiatement l'édifice;
- composez le 911 et consultez un médecin;
- faites vérifier et réparer vos appareils au propane.

Conseils pour les appareils

- Lors de l'utilisation d'un réchaud, d'une cuisinière ou d'un foyer, assurez-vous que les événements fournis sont ouverts ou en fonction.
- Assurez-vous que les événements à l'intérieur ne sont pas corrodés ou bloqués.
- Assurez-vous que les cheminées et les événements à l'extérieur ne sont pas corrodés ou bloqués (par un nid d'oiseaux, de la neige, de la glace ou d'autres débris).
- Gardez les conduits d'admission d'air de combustion bien dégagés. Ils risquent d'être bloqués par l'accumulation de neige, de glace ou d'autres débris.
- N'utilisez jamais le four pour chauffer la maison.
- N'utilisez pas l'équipement au propane qui est conçu pour le camping à l'extérieur (comme les lampes, les réchauds de camping ou les BBQ) dans des espaces clos, y compris un VR, un garage, une tente ou un camp de chasse.

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone, communément appelé CO, est un gaz incolore, inodore et insipide. Les appareils au propane, comme tous les autres appareils à combustion, présentent le risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone (CO) s'ils ne sont pas adéquatement installés, utilisés, ventilés ou entretenus.

Même une petite quantité de CO peut être dangereuse dans les espaces clos comme une maison, un garage, un véhicule, un chalet, un bateau, un véhicule récréatif ou une tente.

Mettre en pratique la prévention

- Utilisez les appareils uniquement pour l'usage auquel ils sont destinés. Utilisez uniquement le combustible pour lequel votre appareil a été tout particulièrement conçu.
- Assurez-vous toujours que la maison, la caravane, le VR ou les autres espaces clos où sont utilisés les appareils au propane sont adéquatement ventilés afin qu'il y ait un apport suffisant d'oxygène pour assurer la combustion et que les produits de combustion soient ventilés à l'extérieur.
- Confiez l'installation, l'inspection, le déplacement, la réparation, et l'entretien des appareils à combustion à un technicien de service qualifié.
- Lorsqu'ils fonctionnent correctement, les appareils au propane produisent une flamme bleutée. Une flamme jaune ou de la suie peuvent être un signe de combustion incomplète, ce qui risque de produire du monoxyde de carbone. Dans ce cas, arrêtez immédiatement l'appareil et communiquez avec un professionnel autorisé.
- N'utilisez jamais un moteur à combustion interne (p. ex., une génératrice, une souffleuse à neige, une tondeuse) dans un garage ou dans un autre endroit fermé.
- Consultez les manuels d'installation et d'utilisation fournis par le fabricant avec vos appareils pour vous assurer de bien utiliser, ventiler et entretenir les appareils.
- Lorsque vous magasinez de l'équipement au propane ou des détecteurs de monoxyde de carbone, demandez toujours si le produit est certifié au Canada par l'Association canadienne de normalisation (CSA) ou les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC). Plusieurs produits vendus à l'extérieur du Canada ne sont pas conformes aux normes de sécurité canadiennes.

Détecteurs de monoxyde de carbone

- Suivez les instructions du fabricant en ce qui concerne l'installation, la bonne utilisation et l'entretien. Installez les détecteurs de monoxyde de carbone près des chambres à coucher à tous les paliers de la maison ou dans le VR ou la caravane.



Propane et sécurité

Monoxyde de carbone : prudence!

PROPANE GAS
ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION CANADIENNE
DU GAZ PROPANE



Vous rénovez?

Si vous ajoutez un nouvel appareil à combustion ou apportez des changements au système de ventilation de votre maison, y compris l'ajout de nouvelles fenêtres ou d'isolation supplémentaire, consultez un technicien de service qualifié.

Les changements peuvent avoir des incidences sur le fonctionnement et la ventilation adéquats des appareils en place.

- N'utilisez pas les détecteurs de monoxyde de carbone pour remplacer l'inspection périodique et l'entretien des appareils au gaz naturel, au propane, au kérosène, au mazout ou au bois, de même que des dispositifs d'évacuation et des cheminées.
- Un détecteur de CO ne devrait pas être utilisé pour remplacer un détecteur de fumée.
- Vérifiez la date de remplacement indiquée sur l'emballage du détecteur de monoxyde de carbone.
- Si votre détecteur de monoxyde de carbone fonctionne à l'aide de piles, remplacez celles-ci chaque année.

Connaître les symptômes de l'empoisonnement au monoxyde de carbone

L'exposition au monoxyde de carbone provoque des symptômes semblables à ceux de la grippe, soit :

- maux de tête ou sensation de serrement sur le front et les tempes;
- faiblesse, étourdissements, nausées ou somnolence;
- confusion ou manque de jugement;
- perte de tonus musculaire;
- larmoiement intense ou douleur cuisante aux yeux;
- essoufflement;
- perte de conscience.

Dans les cas graves, l'empoisonnement au CO peut causer des dommages au cerveau et la mort.

Certains membres de votre famille peuvent être particulièrement sensibles au monoxyde de carbone et en ressentir les effets plus rapidement, dont : les enfants à naître, les nourrissons, les enfants, les personnes avec des problèmes cardiaques ou respiratoires, les personnes qui prennent des médicaments ou sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, les personnes âgées et les animaux.

Détecter les signes environnementaux

- Odeur anormale lors de la mise en marche du système de chauffage ou des autres appareils à combustion.
- Air vicié ou malsain.
- Humidité anormale qui se forme sur les murs ou les fenêtres.
- Suie sur l'équipement ou flamme jaune au bout du brûleur d'un appareil au propane.